



Fiche signalétique

Date d'émission : 27-déc.-2011

Date de révision : 06-juin-2018

Version 1

1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit Buckeye Gum, Tar & Oil Remover

Autres moyens d'identification

Numéro de la feuille de données de sécurité BE-5365-CA-FR

Code du produit 5365
Synonymes Aucun

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Nettoyeur de tapis et carpettes, à base d'eau

Utilisations contre-indiquées Aucun renseignement disponible

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Initial Supplier Identifier

Adresse du fabricant

United States Supplier Address
Buckeye International, Inc.
2700 Wagner Place
Maryland Heights, MO 63043 USA
1-314-291-1900

24 heures Numéros de téléphone d'urgence

TRANSPORTATION - INFOTRAC 1-352-323-3500 (International)
1-800-535-5053 (North America)

MEDICAL- 1-651-632-8956 (International) 1-800-303-0441 (North America)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aspect solution blanc opaque

État physique Liquide

Odeur Parfum de citron

Classification

| | |
|--------------------------------------|-------------|
| Corrosion cutanée/irritation cutanée | Catégorie 2 |
| Sensibilisation de la peau | Catégorie 1 |
| Liquides inflammables | Catégorie 3 |

Éléments d'étiquetage

Mot indicateur
Attention

Mentions de danger

Provoque une irritation cutanée
Peut provoquer une allergie cutanée
Liquide et vapeurs inflammables

**Conseils de prudence - Prévention**

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation
Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail
Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception
Utiliser des outils ne produisant pas des étincelles
Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques
Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer
Maintenir le récipient fermé de manière étanche
Utiliser du matériel électrique / de ventilation / d'éclairage / .? / antidéflagrant
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Conseils de prudence - Réponse

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher]
En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin
Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation
En cas d'incendie : Utiliser du sable sec, du produit chimique en poudre ou une mousse anti-alcool pour l'extinction

Conseils de prudence - Entreposage

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

Autres informations

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Mélange

| Nom chimique | No. CAS | % en poids | Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD) | Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu) |
|------------------|------------|------------|---|---|
| D-Limonene | 5989-27-5 | 10-30 | - | - |
| Glycol ether TPM | 25498-49-1 | 3-7 | - | - |

*Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial.

4. PREMIERS SOINS

Premiers soins

| | |
|------------------------------|---|
| Conseils généraux | Fournir cette FDS au personnel médical pour le traitement. |
| Contact avec les yeux | Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Consulter un médecin. |
| Contact avec la peau | EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher]. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. |
| Inhalation | Déplacer à l'air frais. |
| Ingestion | Donner deux grands verres d'eau. NE PAS faire vomir. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente. Obtenir des soins médicaux. |

Symptômes et effets les plus importants

| | |
|------------------|---|
| Symptômes | Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. Nausée. Maux de tête. |
|------------------|---|

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

| | |
|--------------------------|------------------------------------|
| Note aux médecins | Traiter en fonction des symptômes. |
|--------------------------|------------------------------------|

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

| | |
|--|---|
| Agents extincteurs appropriés | Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat. |
| Moyens d'extinction inappropriés | Non déterminé. |
| Dangers particuliers associés au produit chimique | Liquide et vapeurs inflammables. |
| Produits de combustion dangereux | Oxydes de carbone. |

Données sur les risques d'explosion

| | |
|---|--------|
| Sensibilité aux chocs | Aucun. |
| Sensibilité aux décharges électrostatiques | Aucun. |

Équipement de protection particulier pour les pompiers Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Précautions relatives à l'environnement

Précautions relatives à l'environnement Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

Méthodes de nettoyage Ramasser avec une vadrouille, un aspirateur sec / sec, ou un matériau absorbant. Rincer la zone avec de l'eau claire et laisser sécher le sol avant d'autoriser la circulation. Éliminer tous les déchets contaminés conformément aux règlements locaux.

Prévention des dangers secondaires Bien nettoyer les zones et les objets contaminés en respectant les règlements sur l'environnement.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention sécuritaire Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser des outils ne produisant pas des étincelles. Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques. Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Utiliser un appareil électrique / ventilateur / éclairage / équipement antidéflagrant. Porter des gants de protection/vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver le récipient hermétiquement fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Conserver à l'abri de la chaleur, des étincelles, de la flamme.

Matières incompatibles Ne pas mélanger avec des détergents chlorés (agents de blanchiment)

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition Sous sa forme commerciale, ce produit ne contient aucune matière dangereuse avec des limites d'exposition professionnelles établies par les organismes de réglementation particuliers à une région.

| Nom chimique | Canada - Alberta - Occupational Exposure Limits - Ceilings | Canada - British Columbia - Occupational Exposure Limits - Ceilings | TWA - Ontario | Québec |
|------------------------------|---|---|---------------------------|---|
| Monoethanolamine 141-43-5 | TWA: 3 ppm TWA: 7.5 mg/m ³ STEL: 6 ppm STEL: 15 mg/m ³ | TWA: 3 ppm STEL: 6 ppm | TWA: 3 ppm STEL: 6 ppm | TWA: 3 ppm TWA: 7.5 mg/m ³ STEL: 6 ppm STEL: 15 mg/m ³ |

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Appliquer mesures techniques pour se conformer aux limites d'exposition professionnelle. Douches. Douches oculaires. Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité ou des lunettes de protection contre l'exposition. Si nécessaire, se référer aux réglementations et normes appropriées.

Protection de la peau et du corps Porter des gants en caoutchouc ou d'autres gants imperméables. Les chaussures qui maintiennent les pieds au sec sont suggérées. Si nécessaire, se référer à la réglementation et aux normes appropriées.

Protection respiratoire Aucun équipement de protection nécessaire dans des conditions normales d'utilisation. Si nécessaire, se référer à la réglementation et aux normes appropriées.

Considérations générales sur l'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Liquide
Aspect solution blanc opaque
Couleur Blanc
Odeur Parfum de citron
Seuil de perception de l'odeur Aucun renseignement disponible

| <u>Propriété</u> | <u>Valeurs</u> | <u>Remarques • Méthode</u> |
|--|--------------------------|----------------------------|
| pH | 9.5 +/- 0.2 | |
| Point de fusion / point de congélation | Non déterminé | |
| Point d'ébullition / intervalle d'ébullition | 100 °C / 212 °F | |
| Point d'éclair | 48.8 °C / 120 °F | |
| Taux d'évaporation | 1.0 | (Eau = 1) |
| Inflammabilité (solide, gaz) | Liquide - Non applicable | |
| Limites d'inflammabilité dans l'air | | |
| Limite supérieure d'inflammabilité | 6.1% | |

| | |
|------------------------------------|---------------------------------|
| Limite inférieure d'inflammabilité | 0.7% |
| Pression de vapeur | Non déterminé |
| Densité de vapeur | Non déterminé |
| Densité relative | 0.96 |
| Solubilité dans l'eau | Infini |
| Solubilité dans d'autres solvants | Non déterminé |
| Coefficient de répartition | Non déterminé |
| Température d'auto-inflammation | Non déterminé |
| Température de décomposition | Non déterminé |
| Viscosité cinématique | Non déterminé |
| Viscosité dynamique | Non déterminé |
| Propriétés explosives | Aucun renseignement disponible. |
| Propriétés comburantes | Aucun renseignement disponible. |

Autres informations

| | |
|---------------------------|--------------------------------|
| Point de ramollissement | Aucun renseignement disponible |
| Masse moléculaire | Aucun renseignement disponible |
| Teneur en COV (%) | Aucun renseignement disponible |
| Densité | Aucun renseignement disponible |
| Masse volumique apparente | Aucun renseignement disponible |

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

| | |
|--------------------------------------|--|
| Réactivité | Pas réactif dans des conditions normales. |
| Stabilité chimique | Stable dans les conditions d'entreposage recommandées. |
| Possibilité de réactions dangereuses | Aucun dans des conditions normales de traitement. |
| Polymérisation dangereuse | Une polymérisation dangereuse ne se produira pas. |
| Conditions à éviter | Tenir hors de portée des enfants. |
| Matières incompatibles | Ne pas mélanger avec des détergents chlorés (agents de blanchiment). |
| Produits de décomposition dangereux | Oxydes de carbone. |

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables**Renseignements sur le produit**

| | |
|-----------------------|----------------------------------|
| Contact avec les yeux | Éviter le contact avec les yeux. |
| Contact avec la peau | Provoque une irritation cutanée. |
| Inhalation | Ne pas inhaler. |
| Ingestion | Ne pas ingérer. |

Informations sur les effets toxicologiques

| | |
|-----------|--|
| Symptômes | S'il vous plaît voir la section 4 de la présente FDS pour les symptômes. |
|-----------|--|

Mesures numériques de la toxicité

Non déterminé

Toxicité aiguë inconnue Aucun renseignement disponible**Renseignements sur les composants**

| Nom chimique | DL50 par voie orale | DL50 par voie cutanée | CL50 par inhalation |
|--------------------------------|---|--|---------------------|
| Water 7732-18-5 | > 90 mL/kg (Rat) | - | - |
| D-Limonene 5989-27-5 | = 4400 mg/kg (Rat) = 5200 mg/kg (Rat) | > 5 g/kg (Rabbit) | - |
| Glycol ether TPM 25498-49-1 | = 3200 mg/kg (Rat) | = 15440 mg/kg (Rabbit) | - |
| Monoethanolamine 141-43-5 | = 1720 mg/kg (Rat) | = 1 mL/kg (Rabbit) = 1000 mg/kg (Rabbit) | - |

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée**Sensibilisation respiratoire ou cutanée** Peut provoquer une allergie cutanée.**Cancérogénicité** Groupe 3 du CIRC composants sont "non classifiable comme cancérogènes pour l'homme".

| Nom chimique | ACGIH | CIRC | NTP | OSHA |
|-------------------------|-------|---------|-----|------|
| D-Limonene 5989-27-5 | - | Group 3 | - | X |

Légende**CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)**

Groupe 3 - Ne peut être classifié pour la cancérogénicité chez les humains

OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)

X - Présent

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES**Écotoxicité** Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.**Persistance/Dégradabilité** Aucun renseignement disponible.**Bioaccumulation** Aucun renseignement disponible.**Mobilité** Aucun renseignement disponible.**Autres effets nocifs** Aucun renseignement disponible.**13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION****Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus/produits inutilisés** Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.**Emballage contaminé** Ne pas réutiliser les contenants vides.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Remarque S'il vous plaît voir le document d'expédition actuelle plus pour des renseignements à jour d'expédition, y compris les exemptions et les circonstances spéciales

DOT Consumer Commodity, ORM-D

TMD

N° ID/ONU UN1993
 Nom officiel d'expédition Flammable liquid, n.o.s. (D-limonene)
 Classe de danger 3
 Groupe d'emballage III

IATA

N° ID/ONU UN1993
 Nom officiel d'expédition Flammable liquid, n.o.s. (D-limonene)
 Classe de danger 3
 Groupe d'emballage III

IMDG

N° ID/ONU UN1993
 Nom officiel d'expédition Flammable liquid, n.o.s. (D-limonene)
 Classe de danger 3
 Groupe d'emballage III

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Règlements internationaux

Substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO) Non applicable

Polluants organiques persistants Non applicable

Exigences en matière de notification d'exportation Non applicable

Inventaires internationaux

| Nom chimique | TSCA | LIS/LES | EINECS/ELI NCS | ENCS | IECSC | KECL | PICCS | AICS |
|------------------|------|---------|-------------------|------|-------|------|-------|------|
| D-Limonene | X | X | X | X | X | X | X | X |
| Glycol ether TPM | X | X | X | X | X | X | X | X |

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION

| | | | | |
|-------------|----------------------------|------------------|------------------------------------|--|
| <u>NFPA</u> | Risques pour la santé 2 | Inflammabilité 2 | Instabilité 0 | Dangers particuliers Non déterminé |
| <u>HMIS</u> | Risques pour la santé 2 | Inflammabilité 2 | Dangers physiques Non déterminé | Protection individuelle Non déterminé |

Légende Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

| | |
|--------------------------|--|
| TWA | TWA (moyenne pondérée dans le temps) |
| STEL | STEL (Limite d'exposition de courte durée) |
| Valeur plafond | Valeur limite maximale |
| * | Désignation de la peau |
| Date d'émission : | 27-déc.-2011 |

Date de révision : 06-juin-2018

Note de révision: Format canadien.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique